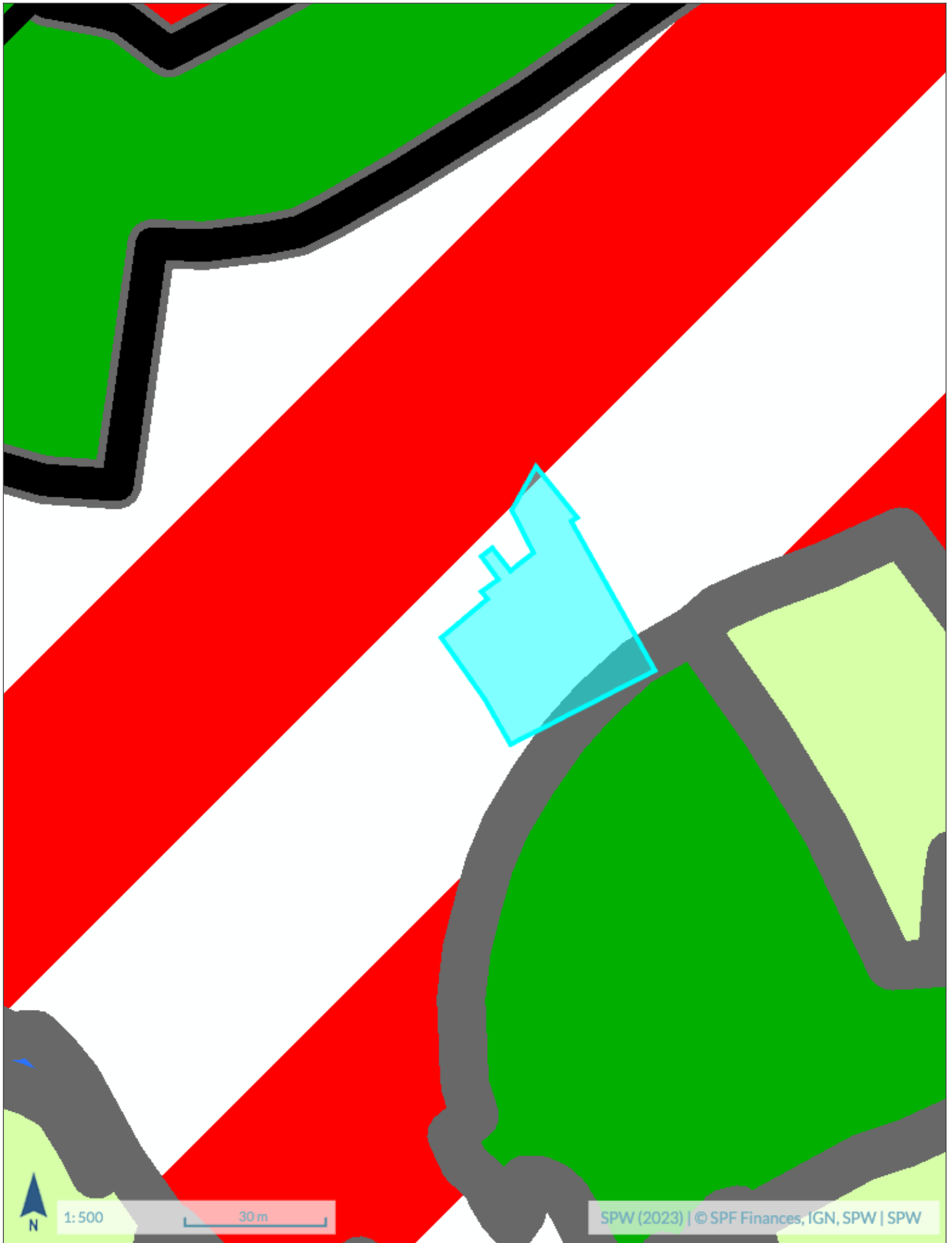






Données de localisation

Adresse approximative

Adresse approximative	Les Forges, 4 Gesves
-----------------------	----------------------

Coordonnées

Longitude	5,037
Latitude	50,401

Position en Lambert Belge 72

X (m)	197539,33343217097
Y (m)	121298,69486372732

Altitude

Terrain (m)	205,99
Surface (m)	206,01

Références cadastrales

Commune/INS	Gesves 92054
Division	GESVES 1 DIV/GESVES/
Section	F
Radical	0360
Exposant	L
Puissance	000
Bis	00



Plan de secteur en vigueur (version coordonnée vectorielle)

Zones d'affectation

AFFECT	R02
DESCRIPTION	Forestière
ART_CWATUPE	Art. 36.
LIEN_WALLEX	https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=30280&rev=31858-20809#FR_17909476
CARTO_JURIDIQUE	Null
SUPERFHA	1,5
ART_CODT	Art. D.II.37. et R.II.37-1 à R.II.37-14.

Zones d'affectation

AFFECT	H02
DESCRIPTION	Habitat à caractère rural
ART_CWATUPE	Art. 27.
LIEN_WALLEX	https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=30280&rev=31858-20809#FR_17909257
CARTO_JURIDIQUE	Null
SUPERFHA	270,59
ART_CODT	Art. D.II.25.

Plan de secteur d'origine

CODECARTO	92094-MPS-0001-01
DOSSIER	D9000/36S
LIBELLE	Le plan de secteur de NAMUR
HISTO	Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 14/05/1986 (établissement du plan de secteur) entré en vigueur le 03/12/1987
LIENDOC	https://territoire.wallonie.be/fr/liendoc/MODIF_PS/92094-MPS-0001-01
SUPERFHA	6492,51

Plan de secteur en vigueur (version coordonnée vectorielle)

Limites

Secteurs d'aménagement (1978)



Limites communales du PdS



Secteurs d'aménagement (1978)



Limites communales du PdS



Révisions

Mesures d'aménagement



Prescriptions supplémentaires



Infrastructures en révision

— En vigueur

— Annulation

Périmètres des révisions partielles

 En vigueur

 Annulation

Mesures d'aménagement



Prescriptions supplémentaires



Infrastructures en révision

— En vigueur

— Annulation

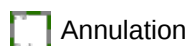
Périmètres des révisions partielles

 En vigueur

Source : S.P.W.

Le présent rapport se base sur le croisement de données géographiques ayant des sources de production spécifiques et des échelles d'exploitation de référence différentes.

Ce rapport n'a dès lors aucune valeur légale et les résultats de la requête sont donnés à titre indicatif (cf. les précautions d'usage ci-après).



Infrastructures

Réseau routier

-  Autoroute existante
-  Autoroute en projet
-  Route de liaison existante
-  Route de liaison en projet

Canalisations

-  Canalisation existante
-  Canalisation en projet

Réseau ferroviaire

-  Ligne ferroviaire existante
-  Ligne ferroviaire en projet

Lignes électriques haute tension

-  Ligne HT existante
-  Ligne HT en projet

Voies navigables

-  Voie navigable existante
-  Voie navigable en projet

Réseau routier

-  Autoroute existante
-  Autoroute en projet
-  Route de liaison existante
-  Route de liaison en projet

Canalisations

-  Canalisation existante
-  Canalisation en projet

Réseau ferroviaire

-  Ligne ferroviaire existante
-  Ligne ferroviaire en projet

Source : S.P.W.

Le présent rapport se base sur le croisement de données géographiques ayant des sources de production spécifiques et des échelles d'exploitation de référence différentes.

Ce rapport n'a dès lors aucune valeur légale et les résultats de la requête sont donnés à titre indicatif (cf. les précautions d'usage ci-après).

Lignes électriques haute tension

— Ligne HT existante

> - Ligne HT en projet

Voies navigables

■ Voie navigable existante

■ | Voie navigable en projet

Périmètres de protection

Points de vue remarquable



Périmètres de points de vue remarquable



Intérêt paysager



Intérêt culturel, historique ou esthétique



Liaisons écologiques



Réservation d'infrastructure principale



Extension de zone d'extraction



Points de vue remarquable



Périmètres de points de vue remarquable



Intérêt paysager



Intérêt culturel, historique ou esthétique



Liaisons écologiques

Source : S.P.W.

Le présent rapport se base sur le croisement de données géographiques ayant des sources de production spécifiques et des échelles d'exploitation de référence différentes.

Ce rapport n'a dès lors aucune valeur légale et les résultats de la requête sont donnés à titre indicatif (cf. les précautions d'usage ci-après).



Réservation d'infrastructure principale



Extension de zone d'extraction



Zones d'affectation



Habitat



Habitat à caractère rural



Habitat vert



Services publics et équipements communautaires



Centre d'enfouissement technique



Centre d'enfouissement technique désaffecté



Loisirs



Servitude particulière



Activité économique mixte



Activité économique industrielle



Activité économique spécifique Agro-Economique



Activité économique spécifique Grande Distribution



Activité économique spécifique Risque majeur



Dépendances d'extraction



Extraction à destination agricole



Extraction à destination forestière



Extraction à destination espaces verts



Extraction à destination zone naturelle



Aménagement communal concerté



Aménagement communal concerté à caractère économique



Enjeu communal



Enjeu régional



Agricole



Forestière

Source : S.P.W.

Le présent rapport se base sur le croisement de données géographiques ayant des sources de production spécifiques et des échelles d'exploitation de référence différentes.

Ce rapport n'a dès lors aucune valeur légale et les résultats de la requête sont donnés à titre indicatif (cf. les précautions d'usage ci-après).



-  Espaces verts
-  Naturelle
-  Parc
-  Eau
-  Non affectée ("zone blanche")

Plan de secteur d'origine

Etiquettes des Secteurs d'aménagement (1978)

Précautions d'usage

Ce rapport n'a aucune valeur légale et les résultats de la requête sont donnés à titre indicatif.

Le présent rapport se base sur le croisement de données géographiques ayant des sources de production spécifiques et des échelles d'exploitation de référence différentes. La précision et l'exactitude géométrique du résultat s'en trouvent directement affectées.

Comme précisé dans les mentions légales du Géoportail de la Wallonie (<http://geoportail.wallonie.be/mentions-legales.html>), les données du géocatalogue, qu'elles soient présentées de manière brute ou exploitable, sont les plus fiables et les plus récentes possibles. Néanmoins, les producteurs et les diffuseurs ne peuvent garantir l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité des données et résultats.

Concernant les géoservices, le Service public de Wallonie met tout en œuvre pour assurer un accès continu. Il n'est pas responsable de retards, d'interruptions de services ou de défauts éventuels de qualité, pour quelque raison que ce soit, y compris pour des raisons de maintenance, d'entretien ou de mise à jour informatique des serveurs.

Il est important de rappeler que chaque donnée, service ou carte présent(e) dans les catalogues du Géoportail est largement documenté(e) via sa fiche descriptive (<http://geoportail.wallonie.be/catalogue-donnees-et-services>).

Si vous constatez une erreur ou une omission dans le contenu, n'hésitez pas à le signaler via le formulaire de contact du Géoportail (<http://geoportail.wallonie.be/contact>).